

COMPTE-RENDU | comité consultatif « activités économiques et touristiques »

Présents : Marion SEVESSAND, Jean Christophe LEONARD, René MICHALET, Jean-Pierre THEVENET, Jean Pierre LOZEANU, Audrey GRANDCLEMENT

Excusés : Claude MERCIER, Martine CHAZOTTE.

ORDRE DU JOUR

1 – Bilan hiver

- Télési
- Balisage raquettes.

2 – Eté 2022

3 – Zone artisanal | garages communaux

4– Divers

1. Bilan hiver

- **Télési :**

Il a rapporté 12 859 euros de recettes, contre 21 785 € de dépenses en intégrant 13 971 € de prêt et d'intérêts. Donc, il est déficitaire de 8 926 euros. Le prêt s'arrête en 2030.

Malgré son déficit, le télési est important pour le village. Il a des retombées économiques indirectes.

Nous constatons que les nocturnes (de 17h à 20h30) ne sont pas fréquentées, et par conséquent nous suggérons de ne pas les reconduire en 2023. Nous réfléchissons pour valoriser le télési en journée.

Afin de valoriser et faire vivre le télési en journée, le comité suggère que l'information/communication auprès des utilisateurs (détenteurs du pass ski de fond) soit faite à la vente du badge ; ainsi que l'affichage à certains endroits stratégiques afin que l'information soit transmise correctement. De plus, l'utilisation de la montée au télési par les fondeurs pourrait permettre de désengorger le parking de départ « Sous les bois ».

- **Balisage raquettes**

Nous rappelons que la commune à la charge du balisage et débalisage des sentiers raquettes.

A la suite de remarques sur certains passages difficiles, nous proposons à la communauté de communes des changements d'itinéraires :

- **Crêtes du Nerbier.**

Actuellement, la piste passe par un goulet à Combe Froide pour monter au Cernois Branchon « puit ». Cette portion est souvent en débardage et son dénivelé est très important. Une variante peut être envisagée en passant par le fond de L'éolienne. Ce chemin ne fait pas parti du PDIPR. Cette modification peut également être empruntée l'été, où nous avons les mêmes problématiques.

- **Malatrait**

Afin de faire une boucle pour se rendre au site de la borne aux lions, une jonction entre Malatrait et les crêtes du Nerbier peut être créé. A cet endroit, nous sommes sur du PDIPR.

- **GTJ direction la borne aux lions.**

A ce passage, la pente est très importante et en dévers. Le fait de passer sur le chemin de randonnée est beaucoup plus progressif.

La piste des Bisons aurait des problèmes de signalétiques. Un groupe se rendra sur place le 04 mai à 9h00, pour répertorier les dysfonctionnements et trouver des solutions.

Un débat est lancé sur le coût des pass raquettes (4 euros par personne). Ce prix est géré par la communauté de communes qui a les compétences tourisme.

Est-ce que ce prix est justifié, en sachant qu'une partie du balisage est fait en bénévolat ? Est-ce qu'il y aura toujours des bénévoles ? Il n'y a pas de damage machine. Les autres stations font-elles payer les sentiers raquettes.... ?

Des propositions en ressortent : baisser le prix, laisser les pratiquants payer le prix qu'ils souhaitent (libre et en conscience). Nous échangerons avec la communauté de communes sur ce sujet. Nous n'avons pas d'information sur les dépenses réelles de l'activité. Est-ce que l'ENJ a des retours sur d'autres stations ?

Il est remarqué que sur notre secteur les pistes piétonnes et partagées sont bien fréquentées. Il n'y a pas eu de conflit d'usage pour les pistes partagées avec les Mushers.

Une suggestion de piste alternative au départ des pistes de skis de fond est proposée. En effet, le départ pour aller au Berbouiller est difficile pour les débutants. Dans un premier temps, nous pouvons mettre des affiches pour informer les pratiquants sur les possibilités d'accès au parking du haut. 3 possibilités :

1 – Par les Couattes – difficile

2 - Par les Cruses – moyen

3 – Par le téléski – facile

2. Eté 2022

Depuis quelques années, la randonnée en itinérance se développe. Nous avons des demandes pour des espaces de bivouac au village. Afin de répondre à cette demande, nous proposerons l'espace communal derrière l'école pour l'accueil de ce public. L'information sera donnée à l'office de tourisme.

3. Zone artisanale | garages communaux

A ce jour, ce dossier reste en suspens. Avant de travailler sur ce sujet, nous devons en échanger avec les membres du conseil municipal.

Devons-nous nous positionner sur le devenir de ce terrain pour le PLUi ?

4. Divers

Pas de questions diverses.